

E-TR402

LOI ELAN : IMPACTS TRANSACTION

OBJECTIFS

- **Appréhender** l'évolution des textes suite à la Loi ELAN
- **Adapter** ses pratiques professionnelles en conséquence
- **Mieux** informer et conseiller ses clients
- **Sécuriser** les activités Transaction par le respect des nouveaux textes
- **Eviter** le risque de sanctions ou d'engagement en RCP

NIVEAU & PUBLIC

ESSENTIEL

Collaborateurs, Négociateurs, Assistantes

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 8 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique
Contrats et documents FNAIM - Rappels juridiques : brèves,
Revue Bleue, jurisprudence - Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S)

Formateur : Consultant spécialisé en immobilier

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT

Non Adhérent FNAIM : 320 € HT

PROGRAMME

I - ENVIRONNEMENT MÉTIERS

- CNTGI : revu par la loi ELAN
- Titres Professionnels
- Compétence des collaborateurs
- Lutte contre les marchands de sommeil
- Exclusion du champ d'application de la loi Hoguet

II - TRANSACTION VENTE

- Droit de Rétractation
- Mesures visant la VEFA
- Divers

III - TRANSACTION LOCATIVE

- Location bail loi du 6 juillet 1989
- Bail mobilité - Location intergénérationnelle
- Clause résolutoire et commandement en paiement
- Loi du 1^{er} septembre 1948
- Bail numérique
- Location courte durée et changement d'usage
- Location saisonnière
- Mesures diverses

IV - DIAGNOSTICS IMMOBILIERS ET RÉNOVATION ÉNERGETIQUE

- Evolution DPE - Création du Carnet Numérique
- Observatoire des Diagnostics : Abandon
- Rénovation énergétique - Divers

V - COPROPRIÉTÉ : INFORMATIONS DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS TRANSACTION ET GESTION

- Syndic et Habitat indigne - Lot Transitoire
- Naissance du statut de la copropriété
- Modalités de vote en Assemblée
- Contenu de l'extranet

VI - HABITAT INDIGNE

- Renforcement de lutte contre les marchands de sommeil - Moyens - Sanctions
- Obligations des professionnels soumis à la loi Hoguet